

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
RAPPORT SPECIAL
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

ASSOCIATION
« GROUPE FRANÇAIS DE PNEUMO-CANCEROLOGIE »
84 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
60050 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

Le Marignan - 1 A, rue Bayard - 05000 GAP - Tél. 04 92 52 37 53 - Fax 04 92 52 37 68
contact@cabinet-gautier.com



**ASS « ASSOCIATION GROUPE FRANCAIS DE PNEUMO-
CANCEROLOGIE »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 décembre 2018)**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASSOCIATION GROUPE FRANCAIS DE PNEUMO-CANCEROLOGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Néant.

Observation

Néant.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis dans votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et informations fournies en annexe.
- Nous avons mis en œuvre les contrôles de substance que nous avons estimés nécessaires compte tenu de la situation de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gap, le 11 juin 2019

SASU COMES
Par son Président
Commissaire Aux Comptes Responsable
Philippe GAUTIER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	48 223	48 223				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	5 306	5 306				
	Autres immobilisations corporelles	37 086	37 086		270	270	100.00
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	90 616	90 616		270	270	100.00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	429 356		429 356		429 356	
	Autres créances	123 780		123 780	209 198	85 418	40.83
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	1 145 288		1 145 288	1 252 148	106 860	8.53	
Disponibilités	130 741		130 741	185 078	54 337	29.36	
Charges constatées d'avance (3)	1 342		1 342	168	1 174	697.60	
Total III	1 830 507		1 830 507	1 646 593	183 915	11.17	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 921 123	90 616	1 830 507	1 646 863	183 645	11.15	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	500 000		200 000		300 000	150.00
	Report à nouveau	460 297		408 408		51 889	12.71
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	41 826		351 889		310 063	88.11	
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	1 002 124		960 297		41 826	4.36	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 130		89 416		53 714	60.07	
Dettes fiscales et sociales	27 043		33 819		6 777	20.04	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	658 211		563 330		94 881	16.84
	Total IV	828 384		686 565		141 819	20.66
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 830 507		1 646 863		183 645	11.15

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

828 384

686 565

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	791 243		791 243	917 663		126 420	13.78
Chiffre d'affaires NET	791 243		791 243	917 663		126 420	13.78
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			4 670	30 590		25 920	84.73
Total des Produits d'exploitation (I)			795 913	948 253		152 340	16.07
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 800			1 800	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			587 327	446 644		140 684	31.50
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements			108 484	108 070		414	0.38
Charges sociales			43 333	43 215		118	0.27
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			270	290		20	6.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				601		601	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			741 214	598 819		142 394	23.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			54 699	349 433		294 734	84.35
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		617		612	5	0.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		517		1 571	1 053	67.06
Total V		1 134		2 183	1 049	48.04
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		1 134		2 183	1 049	48.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		55 833		351 617	295 783	84.12
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		100		272	172	63.28
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		100		272	172	63.28
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14 107			14 107	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		14 107			14 107	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		14 007		272	14 279	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		797 147		950 708	153 561	16.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		755 321		598 819	156 501	26.14
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		41 826		351 889	310 063	88.11

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE DES COMPTES 2018

SOMMAIRE

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1.1. PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE
- 1.2. PRINCIPES COMPTABLES
 - 1.2.1. Présentation des comptes
 - 1.2.2. Cadre légal de référence
 - 1.2.3. Changement de méthode
- 1.3. DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

- 2.1. BILAN ACTIF
 - 2.1.1. Tableau de variation des Immobilisations
 - 2.1.2. Tableau de variation des Amortissements
 - 2.1.3. Méthode d'amortissement
 - 2.1.4. Immobilisations incorporelles
 - 2.1.5. Immobilisations corporelles
 - 2.1.6. Immobilisations financières
 - 2.1.7. Evaluation des stocks
 - 2.1.8. Créances
 - 2.1.9. Produits à recevoir
 - 2.1.10. Charges constatées d'avance
 - 2.1.11. Valeurs Mobilières de placement et livrets
- 2.2. BILAN PASSIF
 - 2.2.1. Tableau des Fonds associatifs
 - 2.2.2. Provisions pour risques et charges
 - 2.2.3. Engagements pris en matière de retraite
 - 2.2.4. Etat des dettes
 - 2.2.5. Charges à payer
 - 2.2.6. Détail des fournisseurs & comptes rattachés
 - 2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales
 - 2.2.8. Autres informations

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.1. COMPTE DE RESULTAT
 - 3.1.1. Produits d'exploitation
 - 3.1.2. Produits financiers
 - 3.1.3. Produits exceptionnels
 - 3.1.4. Information sur les membres
 - 3.1.5. Information sur les permanents
 - 3.1.6. Autres informations
- 3.2. Engagements hors bilan
 - 3.2.1. Emprunts auprès des organismes bancaires
 - 3.2.2. Crédit-bail

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1. PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice 2018 sont les suivants :

- Formation des Jeunes Médecins : 5ème édition avec envoi de 7 jeunes médecins à un congrès international, intervention de ces médecins lors de réunions scientifiques et diffusion par web de leur travail
- Démarrage de nouveaux essais interventionnels en partenariat avec l'industrie pharmaceutique et poursuite des essais observationnels
- Poursuite de l'organisation de la partie administrative
- Poursuite de l'embauche en CDD et à temps partiel d'internes ou attachés de recherche clinique pour remplissage des cahiers électroniques dans les centres hospitaliers
- Poursuite du partenariat avec le Groupe DHG qui, au travers de ses filiales Publiclin, Agm Dimensions et Agm Multimedia, assure le secrétariat et l'organisation des actions : Formations Jeunes Médecins et Journées Scientifiques
- Abondement du fonds associatif pour autofinancement d'un projet de recherche
- Résultat de l'exercice : excédent de 41 816€
- Protocole CBPC_E01-2013 : ligne budgétaire déficitaire (cf tableau page 6).
Ce résultat s'explique par les points suivants :
 - le nombre de centres et de patients plus élevé que prévu
 - la durée de l'étude significativement prolongée
 - les exigences du promoteur plus importantes en raison de l'évolution réglementaireTous ces éléments ont conduit à augmenter significativement la charge de travail pour cette étude.

1.2. PRINCIPES COMPTABLES

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'Association ont été établis conformément aux règlements 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.2.3. Changements de méthode

La comptabilisation des prestations de services a fait l'objet d'un changement de méthode : auparavant, l'enregistrement était fait à la date d'encaissement des produits ; depuis le 01/01/2018 l'enregistrement se fait à la date d'émission de la facture. Ce qui permet la circularisation avec les partenaires financeurs.



1.3. DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1er janvier au 31 décembre.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1. BILAN ACTIF

2.1.1. Tableau de variation des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	48 223	0	0	48 223
Immobilisations corporelles	42 393	0	0	42 393
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	90 616	0	0	90 616

2.1.2. Tableau de variation des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	48 223	0	0	48 223
Immobilisations corporelles	42 123	270	0	42 393
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	90 346	270	0	90 616

2.1.3. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Logiciel	Linéaire	3 ans
Matériel médical	«	5 ans
Matériel de Bureau	«	3 ans
Matériel Informatique	«	3 ans
Mobilier de Bureau	«	5 ans

2.1.4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Aucune immobilisation incorporelle n'a été acquise au cours de l'exercice.

2.1.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

<i>Nature de l'immobilisation</i>	<i>Montant en euros</i>	
	Investissements directs	Crédit Bail
		0
NEANT		

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

NEANT

Crédit-bail

NEANT

2.1.6. Immobilisations financières

NEANT

2.1.7. Evaluation des stocks

NEANT

2.1.8. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut €	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients & comptes rattachés	429 356	429 356	
Débiteurs & Crédeurs divers			
Autres : Produits à recevoir	123 780	123 780	
Charges constatées d'avance	1 342	1 342	0
TOTAL	554 478	554 478	0

(1) dont prêts accordés au cours de l'exercice
et prêts récupérés au cours de l'exercice

2.1.9. Produits à recevoir

- Financements des Partenaires = 93 326
- Solde des Journées Scientifiques = 30 454

Méthode de calcul des Produits à recevoir (& Produits constatés d'avance - § 2.2.4.) :

➤ **Financement des Partenaires contractuels**

- × Laboratoires pharmaceutiques
- × Directions de la Recherche Clinique des Centres Hospitaliers (DRC)

✚ Les dépenses directes de l'exercice sont établies à partir de la comptabilité analytique qui distingue :

- × les Essais
- × le fonctionnement des Essais
- × les réunions scientifiques
- × la formation des jeunes médecins (Gfpc Formation)
- × le fonctionnement général

✚ Les financements des Essais font l'objet de conventions avec les tiers financeurs. Les versements sont prévus par des échéanciers. Compte tenu que les Essais « courent » jusqu'à la fin des dépenses et/ou des versements, il se dégage des produits à recevoir et des produits constatés d'avance.

✚ Le tableau ci-après permet de suivre les ressources non utilisées et les ressources attendues. Il détaille cette méthode et explique les variations de résultat pour chaque Essai.

2018	EXTOURNE 2017	PRODUITS 2018	MONTANTS		DEPENSES 2018	SOLDE AU 31/12	FINANCEMENTS TERMINES		FINANCEMENTS EN COURS		
			PERCUS	ATTENDUS			INSUFFIS.	EXCEDENT	PRODUITS A RECEVOIR	PRODUITS D'AVANCE	
E08-05_OPERAGE	3 706,57					3 706,57				3 706,57	OPERAGE_E08-05
E08-06_RACCOSA	-5 000,00		5 000,00	0,00	50,20	-50,20		-50,20			RACCOSA_E08-06
CONVERT	-3 227,98	4 525,61	4 525,61	0,00	0,00	1 297,63				1 297,63	CONVERT
E01-2013_PC	-21 168,70				37 835,90	-59 004,60		-37 004,60		-27 000,00	PC_E01-2013
E02-2013_METAL2	7 680,78				35 149,31	-27 468,53				-27 468,53	METAL2_E02-2013
E01-2014_RTCT	29 516,54				20 401,90	9 114,64				9 114,64	RTCT_E01-2014
E04-2014_SYNCHRON	63 691,29				0,00	63 691,29				63 691,29	SYNCHRON_E04-2014
E01-2015_EPISQUAMAB	90 572,52	25 000,00	25 000,00	0,00	6 946,14	108 626,38				108 626,38	EPISQUAMAB_E01-2015
E02-2015_REFRACT	30 748,43				50 750,81	-20 002,38				-20 002,38	REFRACT_E02-2015
E06-2015_PDI1	47 371,04	32 604,20	0,00	32 604,20	25 337,44	54 638,80				54 638,80	PDI1_E06-2015
E07-2015_OCTOMUT	-11 000,00		11 000,00	0,00	0,00	0,00					OCTOMUT_E07-2015
E08-2015_ENERGY	67 993,65	133 228,25	0,00	133 228,25	117 088,08	84 133,82				84 133,82	ENERGY_E08-2015
E01-2016_EXPL_T790M	56 667,41	55 000,00	55 000,00	0,00	43 565,02	68 102,39				68 102,39	EXPL_T790M_E01-2016
E03-2016_IMAD	17 765,88	50 000,00	50 000,00	0,00	11 052,82	19 157,01				19 157,01	IMAD_E02-2016
E04-2016_ERORECI	-2 642,51				24 154,02						ERORECI_E04-2016
E05-2016_RESISTRD1	35 229,51				3 252,84						RESISTRD1_E05-2016
E01-2018_IMAD2	-2 816,51	59 445,60	0,00	59 445,60	10 149,19	44 690,30				44 690,30	IMAD2_E01-2018
E06-2016_VINMETATEZO	35 229,51				12 112,79	22 050,45				22 050,45	VINMETATEZO_E06-2016
E03-2017_EPNEC	-2 816,51	73 417,50	0,00	73 417,50	13 179,06	40 438,31				40 438,31	EPNEC_E03-2017
E06-2017_DENIVOS	-2 831,77	78 300,00	62 640,00	15 660,00	40 471,82	34 996,41				34 996,41	DENIVOS_E06-2017
E07-2017_BRIGALK					655,50	-655,50				-655,50	BRIGALK_E07-2017
E02-2018_OCTOTAGRISSO					1 435,00	-1 435,00				-1 435,00	OCTOTAGRISSO_E02-2018
E03-2018_C_MET					15 206,18	-15 206,18				-15 206,18	C_MET_E03-2018
E04-2018_ESCKEYP					1 558,07	-1 558,07				-1 558,07	ESCKEYP_E04-2018
E05-2018_IMMUNO-ADDICT											IMMUNO-ADDICT_E05-2018
SOUS TOTAL :	402 257,15	511 521,16	213 165,61	314 355,55	500 514,79	429 263,54	-32 054,80	0,00	0,00	554 644,00	SOUS TOTAL
Fonc Essais					19 408,34	-19 408,34					Fonc Essais
AG		54 500,00	44 500,00	10 000,00	44 404,38	10 095,62					AG
Autres réunions	-25 000,00	15 000,00	25 000,00	15 000,00	35 890,22	-20 890,22					Autres réunions
Gifc Formation	39 445,86	70 000,00	70 000,00	0,00	80 845,11	23 102,13				23 102,13	Gifc Formation
Journées Scientifiques 2017	0,00	78 939,59	78 939,59	0,00	0,00	78 939,59		28 939,59		50 000,00	Journées Scientifiques 2017
Journées Scientifiques 2018	0,00	30 454,62	0,00	30 454,62	0,00	30 454,62				30 454,62	Journées Scientifiques 2018
SOUS TOTAL :	8 445,36	248 894,21	218 439,59	55 454,62	180 046,17	102 293,40	0,00	28 939,59	0,00	103 556,75	SOUS TOTAL
Fonc Général	-40 000,00	148 000,00	98 000,00	90 000,00	74 759,84	33 240,16					Fonc Général
SOUS TOTAL :	-40 000,00	148 000,00	98 000,00	90 000,00	74 759,84	33 240,16	0,00	0,00	0,00	0,00	SOUS TOTAL
TOTAL	370 702,51	908 415,37	529 605,20	459 810,17	755 320,80	564 797,10	-32 054,80	28 939,59	93 325,66	658 200,75	TOTAL
Resources brutes	1 279 118					714 243					Resources brutes
Résultat de l'exercice :											
41 816											

2.1.10. Valeurs Mobilières de Placement et Livrets

Valeurs Mobilières de placements

Nature des Placements	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/18 (1)	Valeur boursière au 31/12/18 (2)	Prov pour dépréciat° (3)	Plus value latente si (2)>(1)	(+) Values réalisées	(-) Values réalisées
Compte : 5030 - Actions • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)	NEANT					
Compte : 5060 - Obligations • Obligations (investiss. direct) • OPCVM Obligations	NEANT					
Compte : 5070 - Bons du Trésor & Bon de Caisse à Court Terme	NEANT					
Compte : 5081 - Autres Valeurs Mobilières • Sicav de Trésorerie • Fds Commun de Trésorerie (produits monétaires) • Sicav & Fds Communs Monétaire	1 145 288	1 144 235		1 053	517	
Autres :	NEANT					
TOTAL	1 145 288	1 144 235		1 053	517	0

Livrets

Compte 517	Montants au 31 décembre
LIVRET A	82 852
LIVRET B	NEANT
TOTAL	82 852

2.1.11. Charges constatées d'avance

- CEGID_Quadratus-quote part maintenance 2019	=	181
- SHAM_Assurance RCP 2019	=	638
- SHAM_Assurance matériel Recherche/Hopital Cochin	=	523

2.2. BILAN PASSIF

2.2.1. Fonds associatifs

Exercice 2018

	A Montant au 31/12/2017	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2018 (*)	Observations
Fonds propres					-
N° plan comptable et intitulé					
10688100 - Fonds de réserve pour projet	200 000		300 000	500 000	
11000000 - Report à nouveau créditeur (1)	408 408		51 889	460 297	
11900000 - Report à nouveau débiteur (1)					
12000000 - Résultat de l'exercice excédent (2)	351 889	351 889			
12900000 - Résultat d'exercice déficit 2010 (2)					
Autres Fonds associatifs					
10360000 - Libéralités assorties d'une condition					
Total =	960 297	351 889	351 889	960 297	
(*) Montants rapprochés avec la balance finale					

Affectation du résultat : A-B+C=D

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- L'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de la clôture,
- Une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- Une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

NEANT

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraites	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnité de départ à la retraite		1 829	1 829

A défaut de disposition conventionnelle, l'engagement correspond à l'indemnité légale de départ en retraite.

Le calcul est basé sur les hypothèses suivantes :

- Départ volontaire à l'initiative du salarié
- Départ à l'âge légal

2.2.4 Etat des dettes

<u>Dettes</u>	Montant Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à Moins 1 an	Echéances à Plus 1 an	Echéances à plus 5 ans
- Emprunts obligataires convertibles (*)				
- Autres emprunts obligataires				
- Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont : * à 2 ans maxi à l'origine * à + de 2 ans à l'origine				
- Emprunts et dettes financières divers (*)				
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 130	143 130		
- Dettes fiscales et sociales	27 043	27 043		
- Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés				
- Autres dettes				
- Produits constatés d'avance	658 211	658 211		
TOTAL	828 384	828 384		-

(*) Emprunts souscrits & remboursés au cours de l'exercice

Méthode de calcul des Produits constatés d'avance : **Financements des Laboratoires**

- Cf. note § 2.1.9.
- Cf. tableau page 6

Détail des Produits constatés d'avance :

- Financements des Partenaires (labo & DRC) = 577 746
- Réaffectation des Journées scientifiques 2017 = 50 000
- Solde des Journées Scientifiques 2018 = 30 455
- Cotisation 2019 versée en 2018 = 10

2.2.5 Charges à payer :

NEANT

2.2.6 Détail des fournisseurs et comptes rattachés :

- Comptes fournisseurs = 54 965
- Comptes factures non parvenues = 88 165

2.2.7 Détail des dettes fiscales et sociales :

- ✓ Salaires 12/2018 = 4868
- ✓ URSSAF CEA_charges 10 à 12/2018 = 14 933
- ✓ Dettes concernant les congés payés = 7242

2.2.8 Autres informations significatives

NEANT

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Compte de Résultat

3.1.1. Produits d'exploitation

<i>Prestations de services</i>	=	762 303
<i>Produit des activités annexes</i>	=	28 940
<i>Dons</i>	=	4 000
<i>Cotisations</i>	=	670

3.1.2. Produits financiers

<i>Plus-values Portefeuille</i>	=	517
<i>Intérêts Livret A</i>	=	617

3.1.3. Produits exceptionnels

<i>Produits s/exercice antérieur</i>	=	100
= Cotisations 2017	=	100

3.1.4. Information sur les membres

- 67 Membres actifs, à jour de leur cotisation
- Bureau de 12 membres élus

3.1.5 Information sur les permanents

	Nbre de Personnes	Nbre d'heures 2018	ETP (1820h)
Personnel salarié - CDI - dispositif CEA = 2 ⇒ Comptabilité/gestion ⇒ Responsable projets	1 1	737 1222	0.40 0.67
Personnel mis à disposition (contrat de sous-traitance) = 1 ⇒ Secrétaire	1	-	0.33
Personnel salarié - CDD - dispositif CEA = 11 ⇒ Contrats ponctuels pour remplissages des cahiers électroniques dans les CH	11	437	0.24

3.1.6 Autres informations

Les honoraires 2018 du Commissaire Aux Comptes, pour un montant TTC de 5 880€ ne concernent que la mission légale.

3.2. Engagements hors bilan

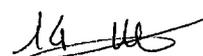
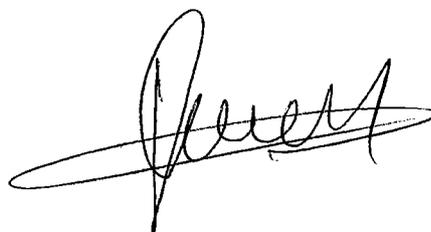
3.2.1. Emprunts auprès des organismes bancaires

NEANT

3.2.2. Crédit-bail

NEANT

M^r. et Damien Feillet auxes ¹⁰





« ASSOCIATION GROUPE FRANCAIS DE PNEUMO-CANCEROLOGIE »

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Membres de l'organe délibérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Gap,
Le 11 juin 2019

*Le Commissaire aux Comptes
S.A.S.U. de Commissaires aux Comptes COMES
Par son Président,
Commissaire aux Comptes Responsable,*

Philippe GAUTIER